

## S'adapter aux contraintes sanitaires et aux nouveaux comportements...

Après le confinement strict de ce début d'année, le **déconfinement** a aussi engendré un **florilège de mesures liées à la pandémie Covid-19** qui se sont imposées inexorablement à chacun d'entre nous. Les **conséquences économiques et sociologiques** sont innombrables et susceptibles de modifier de façon durable **nos comportements à venir**. Nous avons aujourd'hui retrouvé **la mer et la liberté de naviguer et de pêcher**. Les privations endurées pendant ces derniers mois, soulignent, si besoin était, à quel point cette relation avec la mer que nous chérissons tous est avant tout un **lien**

**indispensable que nous devons préserver et défendre !** Nous partageons tous aujourd'hui ces retrouvailles et ce besoin de respirer **l'esprit du sel et le goût du large...** La joie et l'enthousiasme bien légitimes que nous ressentons à chaque sortie en mer ou en bord de mer, ne doivent pas pour autant nous égarer et nous faire **oublier les fondamentaux**. Le virus n'a pas disparu et **les règles barrières sont toujours notre quotidien**. Les mesures de **prudence et de sécurité** restent plus que jamais essentielles. Respectez les **mesures de distanciation et le port du masque** chaque fois que nécessaire. **Prenez soin de vous et de vos proches** mais aussi de **tous les autres !**

Pour revenir à nos activités principales, nous sommes toujours confrontés à des **mesures aussi injustes qu'inadaptées**.

Pour la pêche du thon rouge, **l'unique répartition actuelle du quota national entre professionnels et pêcheurs de loisir perdure**. La Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) refuse obstinément d'aborder le dossier. Les pêcheurs largement consultés se sont déclarés unanimement favorables à une **action juridique forte** à laquelle ils sont prêts à contribuer financièrement. Nous allons consulter les autres **fédérations concernées** pour établir ensemble un plan commun d'actions.

En ce qui concerne le bar, **le quota journalier actuel n'est pas adapté à nos modes de pêche et ne convient à personne**. Constatant une importante augmentation des stocks au détriment parfois d'autres espèces dans certaines régions, nous avons demandé au sein de l'European Angler Alliance (EAA) pour 2021, une **limitation à sept mois sans quota journalier**.

Le développement de **l'application Fishfriend** de suivi des prises se poursuit dans le cadre européen. On peut raisonnablement espérer la mise en place d'un **projet pilote en 2021** et un **déploiement généralisé dès 2022** pour quelques espèces ciblées et réputées en difficulté.

La création d'un véritable **ministère de la Mer** que nous réclamions depuis des années est une **très grande avancée pour l'ensemble du monde maritime**. Nous allons y retrouver **plusieurs personnalités** avec lesquelles nous avons déjà travaillé auparavant. Nous espérons tous que les actions entreprises se feront dans un **souci de concertation, de cohérence et d'efficacité**.

Les contraintes liées à la Covid-19 nous ont, hélas, obligés à reporter une nouvelle fois notre **congrès national 2020**. Il se déroulera **du 28 au 31 mai 2021 à Biscarrosse ()**. Malgré tous ces contretemps, **l'équipe CR Aquitaine** est plus que jamais prête à vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous avons reçu le soutien des instances **locales, départementales et régionales**. Nonobstant les contraintes liées à la Covid-19, cet important **congrès électif** se présente donc sous les meilleurs auspices et devrait nous permettre de consolider **notre croissance et le bien-fondé de nos orientations**. Merci à tous de confirmer dès que possible **votre participation**. **Nous vous attendons très nombreux !**

Comme toute la **communauté nautique**, nous avons dû **nous adapter**. Grâce aux nouvelles technologies numériques de communication, la plupart des réunions ont été momentanément remplacées par une série de **visioconférences**. Nous avons pu ainsi **rester en contact avec nos différents interlocuteurs** et prendre en commun les décisions sur tous les sujets qui nous concernent. Dans cet esprit et compte-tenu des **contraintes sanitaires persistantes**, nous tiendrons notre prochain **comité directeur d'octobre en visioconférence**. Les responsables FNPP de chaque département pourront ainsi tous y **assister et participer**. Nous vous donnerons en temps utile tous les éléments techniques pour se connecter. Lors de cette réunion, nous évoquerons les **éléments financiers** qui nous conduisent, comme déjà annoncé lors de nos précédentes réunions, au **passage à 15 euros de notre cotisation fédérale en 2021** : coût de la vie cumulé sur les 4 dernières années, augmentation de la cotisation EAA et des frais postaux liés à notre revue, frais juridiques et déplacements à l'international, assurance fédérale...

La FNPP, **votre fédération**, est toujours là, malgré les difficultés, présente sur tous les fronts pour représenter et défendre **vos intérêts avec fermeté et pugnacité** mais toujours dans un **esprit constructif et écoresponsable**. Plus que jamais, soyons nombreux, rassemblés et solidaires. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que la plaisance et les pêches de loisir en mer jouissent d'une **considération et d'un respect** à la hauteur du **poids économique et sociologique** porté par nos activités. Rejoignez-nous et, tous ensemble, poursuivons notre combat, un **combat honorable et juste !**

Jean Kiffer  
président de la FNPP